

6° On a partagé une somme d'argent entre quatre personnes, A, B, C et D : la première a $\frac{1}{5}$; la seconde $\frac{1}{3}$ du reste ; la troisième $\frac{2}{5}$ du reste et la quatrième qui a la balance a touché \$2400. Quelle somme a-t-on partagée et quelle a été la part de chacun ?

Solution :

A aura $\frac{1}{5}$

Il reste $\frac{4}{5}$

B a les $\frac{1}{3}$ du reste qui est de $\frac{1}{3}$ de $\frac{4}{5} = \frac{4}{15}$.

C aura $\frac{2}{5}$ du reste qui est de $\frac{2}{5}$ de $\frac{4}{5} = \frac{8}{25}$.

D a \$2400. Donc \$2400 = les $\frac{1}{15}$ de la somme à partager.

Si $\frac{1}{15} = \$2400$,

$\frac{1}{15} = \frac{24000}{15} = \1600 et la somme entière ou les $\frac{15}{15}$ égaleront $\$1600 \times 15 = \24000 .

La somme à partager est donc de \$24000.

A a $\frac{1}{5}$ de \$24000 = \$4800.

B a $\frac{1}{3}$ du reste = $24000 - 4800$ ou $\frac{19200}{3} \times \frac{1}{3} = 6400$.

C aura les $\frac{2}{5}$ du reste ou $(24000 - 4800 - 6400) = 12800 = \frac{12800 \times 2}{5} = 5120 = \5120 .

D a \$2400.

A aura \$4800

B " 6400

C " 5120

D " 2400

Somme à distribuer.. \$12800.

Solution algébrique :

La somme à partager est donc de \$12800.

A aura $\frac{1}{5}$ ou $\frac{12800}{5} = \$2560$

B " $\frac{1}{3}$ ou $\frac{12800}{3} = 4266$

C " $\frac{2}{5}$ ou $\frac{25600}{5} = 5120$

D 2400

Rép. — \$12800

Exercices de rédaction

I

LE BILLET SIMPLE

C'est la première forme des titres de crédit. Il signifie que le débiteur ou l'emprunteur déclare purement et simplement par écrit qu'il doit telle somme à un tel.

Formules :

" Québec, 1er septembre 1892.

A trois mois de cette date, je paierai à M. I. Thibaudeau, la somme de cinq cents piastres, valeur reçue en marchandises.

HERTEL."

ou encore :

" Québec, 1er septembre 1892.

\$150.00.

A demande, je promets payer à M. I. Thibaudeau, de Québec, la somme de cent cinquante piastres, pour valeur reçue.

HERTEL."

II

FAITES LA DESCRIPTION DE LA MAISON QUE VOUS HABITEZ

Développement

La maison que j'habite appartient à mes parents ; elle est située au fond d'un jardin qui aboutit à la grande rue du village.

Elle a un rez-de-chaussée, un premier et un grenier. Le rez-de-chaussée a deux fenêtres par devant et deux par derrière ; le premier en a trois ; le grenier est éclairé par deux lucarnes.

On entre dans notre maison par un perron à trois marches. Le vestibule donne accès à droite dans la salle à manger et la cuisine, à gauche dans la chambre à coucher de mes grands-parents, et dans le cabinet de mon père.

Au premier étage se trouvent la chambre à coucher de mes parents et la mienne.

Cette maison a été construite par mon grand-père, j'y suis né, ceux qui me sont chers y vivent ; aussi vous comprenez combien je l'aime, combien j'y suis attaché.